

tion de même nature, jurant par sa barbe & par Mahomet, qu'ils seroient punis de mort, dès qu'il découvreroit, qu'ils eussent accepté des présens ou gratifications illicites de qui que ce fût. Informé, que plusieurs receveurs de la capitation, à laquelle les sujets chrétiens du Grand-Seigneur sont soumis, levoient cette taxe avec beaucoup de dureté, il a fait couper la tête à quelques-uns de ces concussionnaires, & il les a fait exposer, pour servir d'exemple aux autres. Le même ministre avoit formé le projet de révéndiquer les Malikanees ou domaines de Sa Hauteffé, qui ont été aliénés sous le dernier regne, & de les faire rentrer au Miri ou trésor du Sultan : mais, comme il en est arrivé ailleurs à des projets de la même espece, l'opposition, qu'il a rencontrée, a été trop vive, pour qu'il pût se promettre de la vaincre; & vraisemblablement il devra se contenter d'une réforme provisoire, en faisant administrer ces domaines au profit du Miri, à mesure qu'ils vaqueront par la mort des fermiers actuels. — Il paroît par toutes ces circonstances, que le nouveau Grand-vifir, réunissant l'étendue des vues & l'intégrité des principes à la fermeté dans l'exécution, a pris la vraie route pour rendre son administration aussi utile que respectable. L'événement fera voir, s'il ne sera pas arrêté dans cette belle carrière, avant d'en avoir achevé la moitié, comme c'est le sort ordinaire des ministres de sa trempe : jusqu'à présent il jouit du plus grand crédit près de